

CHAPITRE XI

CÉRÉMONIAL D'INSTALLATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Article 123

La présidente ou le président des élections invite les délégué-es à se lever et procède à l'installation des membres du comité exécutif de la CSN selon le cérémonial suivant :

Camarades, j'ai l'honneur de proclamer solennellement que vous êtes élus en qualité de membres du comité exécutif de la CSN.

Vous connaissez déjà les droits et devoirs de vos charges respectives, et vous connaissez également la Déclaration de principe, les statuts et règlements de la CSN.

Promettez-vous sur l'honneur d'y conformer votre action, d'agir toujours consciencieusement dans l'exercice de vos fonctions et de ne rien négliger pour rester dignes de la confiance que le congrès confédéral a mise en vous ?

L'un après l'autre, à haute voix, les membres du comité exécutif répondent :

Je le promets sur l'honneur.

Le congrès :

Nous en sommes témoins.

La présidente ou le président des élections :

Que les travailleurs, les travailleuses et la classe ouvrière vous soient en aide.